

l'épargne, del'an 1593, lui fit rembourser les frais que lui avaient occasionné ces différents voyages. Voici le texte de ce mandement, extrait des archives du château de Joux.

Baltazar Gobelin, conseiller du roy en son conseil d'estat et Trésorier de son Espargne, à Maistre..... du Benoist, commis à la recepte générale des finances de Daulphiné, salut : Nous pour satisfairre au voulloir d'icelluy sieur vous mandons que des deniers tant ordinaires que extraordinaires de Vostre charge de la présente année Vous payez, baillez et délivrez cemptant au sieur Baron de Joux, Georges de Villeneuve, cappitaine de cinquante hommes d'armes pour le service du Roy en Piedmont la somme de huict cents escus sol, à lui ordonnée par ledict sieur pour son parfaict payement tant de plusieurs voiajes qu'il a ci-devant faictz ès provinces de Languedoc, Daulphiné et Lyonnois, où il a esté employé durant sept moys que pour le voiage qu'il est venu faire au mois de novembre dernier de Piedmont vers sa Majesté et pour son service depuis le VII<sup>e</sup> dudict moys qu'il y arriva et retour Le tout pour affaires concernant le service de sadite Majesté et sur ses chevaulx, dont nous l'avons appointé et assigné, appointons et assignons sur vous par ceste présente signée de nostre main que vous recouvrez et qui nous rendra comptable au Roy notre sieur, servant de quittance de nous à vostre acquit et descharge de ladicte somme de huict cens escus sol, de laquelle dès maintenant comme pour lors nous vous tenons content et vous en quittons et tous autres. Fait à Tours le 16<sup>e</sup> jour de mars 1593.

Deux ans et demi plus tard, Henri IV écrivait en ces termes au même Georges de Villeneuve :

A Monsieur le baron de Joux,

Cappitaine d'une compagnie de gens de cheval.

Monsieur le baron de Joux, il se présente une occasion qui importe grandement à mon service en laquelle je désire me servir de vostre compagnie de gens de cheval au moyen